Titre chargé de mission pastorale (CMP)

IERP/ISSR

Théologie / Droit Canonique / Sciences Religieuses | Formation continue | Bac + 2

DERNIÈRE MISE À JOUR : 05/06/2025

- **Durée :** 2 ans (320 heures en présentiel + 100 heures de travail personnel)
- **Capacité d'accueil :** Minimum : 15 personnes – Maximum 30 personnes
- **Campus :** Toulouse

Présentation de la formation

Le chargé de mission pastorale, dans le respect de la liberté de chacun, accompagne les personnes et met en place des projets pastoraux. Il est salarié ou bénévole, et peut exercer dans différents secteurs. Le chargé de mission pastorale se spécialise et sa mission prend une orientation spécifique selon son secteur d'exercice.

Les trois grandes familles de secteurs professionnels dans lesquels il exerce sont : l'enseignement, les organisations religieuses et le secteur de la santé. Il peut également exercer dans les armées et les établissements pénitentiaires.

Le titre Chargé de mission pastorale permet l'obtention de la certification enregistrée au répertoire national des certifications professionnelles. Titre RNCP : n°38927 Date d'enregistrement : 26/04/2024.

Cette certification est portée par les 5 universités catholiques de France (Institut catholique de Toulouse, Université catholique de l'Ouest, Université catholique de Lille, UCLY, Institut catholique de Paris).

- CMP 2024 UDESCA

Les + de la formation

- Formation certifiante
- Une organisation en blocs de compétences
- Plusieurs prises en charge par des organismes de financements possibles (ex : ANFH)
- Permet l'obtention du Diplôme d'Université « Laïcité et Spiritualité », bénéficiant de l'agrément du Ministère de l'Intérieur pour la Formation civile et civique

Objectifs pédagogiques de la formation

À l'issue de cette formation, les stagiaires seront capables de :

- Accueillir du public dans le cadre d'une rencontre pastorale
- Conseiller et informer les publics sur les besoins spirituels, religieux et cultuels
- Accompagner la croissance spirituelle d'une ou de plusieurs personnes
- Animer un lieu pastoral en lien avec les trois dimensions de la mission pastorale (liturgie, diaconie, catéchèse)
- Soutenir une équipe dédiée à l'activité pastorale
- Étudier la faisabilité d'un projet pastoral en conformité avec l'institution de tutelle et les critères pastoraux
- Mettre en œuvre un projet pastoral dans le respect de critères éthiques
- Coordonner et évaluer un projet pastoral

Évaluation des acquis et compétences

L'obtention de la certification nécessite la validation de quatre blocs : les blocs 1, 2, 3 et un des blocs au choix 4 ou 5.

- Une évaluation est menée par bloc et deux évaluations complémentaires sont réalisées pour l'obtention de la certification totale.
- Pour chacun des blocs, l'évaluation s'appuie sur une mise en situation professionnelle individuelle écrite reconstituée réalisée hors centre de formation, ou orale en centre de formation.

Une attestation d'assiduité et un certificat de réalisation seront délivrés pour le suivi de l'exécution de la formation.

Les blocs de compétences peuvent être validés **indépendamment** donnant droit à des certificats de bloc par la suite.

Un parchemin est délivré pour la validation de la certification totale.

Méthodes pédagogiques mobilisées :

- Les cours sont dispensés en présentiel à l'IERP, 8 place du Parlement à Toulouse.
- Les pratiques sont approfondies à l'aide de méthodes spécifiques et de temps animés par des professionnels : analyse de pratique, relecture pastorale ou groupes de paroles.
- Les apports académiques sont amenés par des spécialistes des sciences humaines, du droit, de l'histoire, de la philosophie et de la théologie.
- Le travail d'intersessions permet à la fois de se préparer à appréhender en aval les enseignements et d'approfondir en amont les contenus reçus lors des sessions.
- Les outils pédagogiques utilisés sont : Plateforme LMS, supports papier et diaporama.
- Les apprenants seront amenés à utiliser des outils numériques pour les temps de travaux en distanciel.

Chiffres clés

100%

Taux d'obtention de la certification

Promotion 2022-2024

87%

Taux d'insertion global à 6 mois

Promotion 2020-2022

80%

Taux d'insertion dans le métier visé

Promotion 2020-2022

100%

Taux de satisfaction

(taux de retour : 74%)
Promotion 2022-2024

Programme

Contenu de la formation

La formation se compose de quatre blocs de compétences indépendants donnant droit à des certificats de bloc après validation. Les blocs sont répartis sur les deux années de formation.

Pour la session 2024-2026

En 2024-2025 : 3 blocs de 160 heures.

- **BLOC 1 :** Accompagner les publics dans leur cheminement humain et spirituel ***63 heures***
- **BLOC 2 :** Animer un lieu pastoral ***58 heures***
- **BLOC 3** Conduire un projet pastoral ***39 heures***

En 2025-2026 : 1 bloc de 160 heures.

Un bloc optionnel au choix

- *Bloc optionnel 4 : Mener des missions pastorales dans un milieu scolaire*
- *Bloc optionnel 5 : Mener des missions pastorales dans un contexte d'aumônerie (pénitentiaire, hospitalière, HAD et militaire)*

Les intervenants sont des spécialistes des sciences humaines, du droit, de l'histoire, de la philosophie et de la théologie ou encore des universitaires ou des professionnels.

Aucune passerelle ni équivalence n'est proposée pour la certification.

Programme de formation

La formation s'organise en quatorze sessions de 3 jours du mercredi au vendredi, de deux sessions de 2 jours du jeudi au vendredi et d'un séminaire de 4 jours, soit 50 journées en présentiel.

Les apprenants réaliseront 320 h d'approche théorique et de travaux pratiques et 100 heures de travaux personnels soit un total de 420 heures.

Équipe pédagogique

Cette formation est assurée des spécialistes des Sciences humaines, du croit, de l'histoire, de la théologie universitaires et professionnelles.

Et après ?

Poursuite d'études

- Possibilité de poursuivre sa formation avec le Baccalauréat canonique en Sciences religieuses

Types d'emplois accessibles :

- Animateur en pastorale
- Laïc en mission ecclésiale
- Aumônier d'hôpital ou de prison

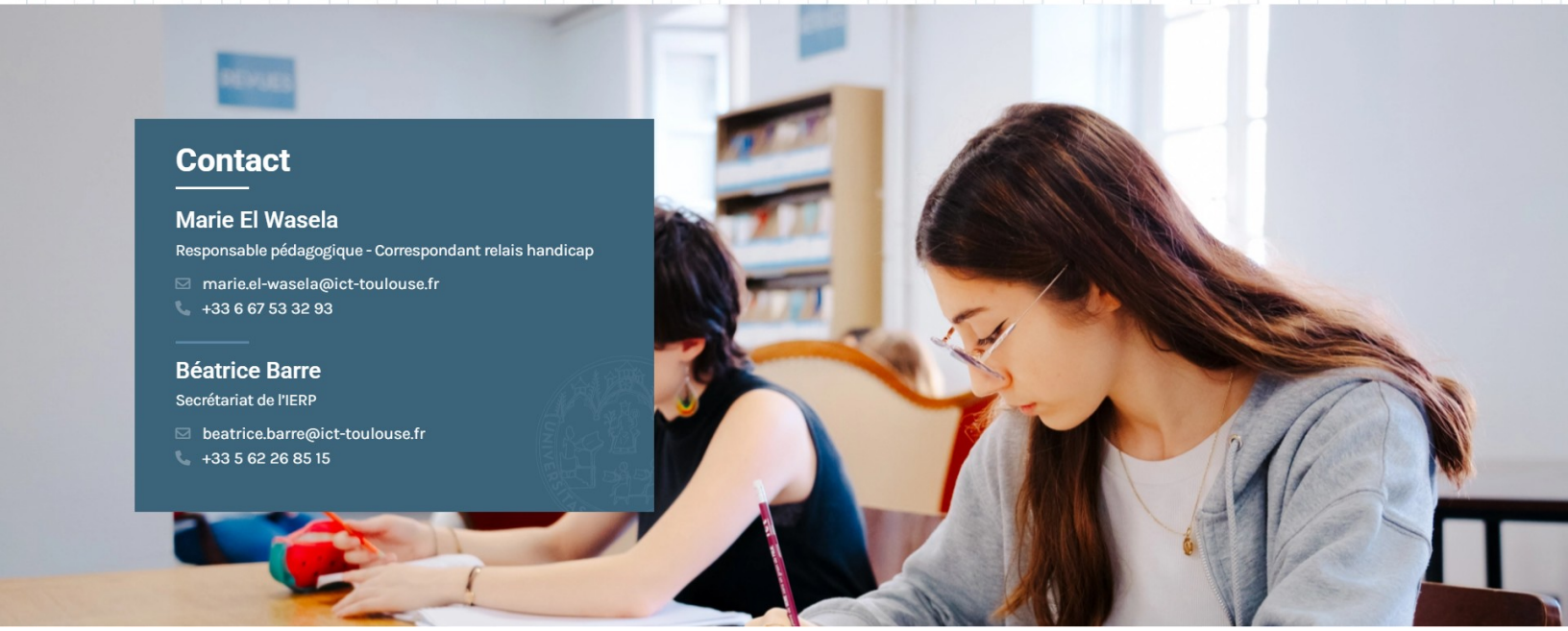

Contact

Marie El Wasela

Responsable pédagogique - Correspondant relais handicap

marie.el-wasela@ict-toulouse.fr

+33 6 67 53 32 93

Béatrice Barre

Secrétariat de l'IERP

beatrice.barre@ict-toulouse.fr

+33 5 62 26 85 15